



DEMANDE DE CARTE « JOB » DEMANDEURS D'EMPLOI

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tél : 03 27 95 95 02

Fax : 03 27 92 98 64

www.mairie-en-ligne.com

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi, Mercredi, Jeudi

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

DEMANDE DE
CARTE « JOB » DEMANDEURS D'EMPLOI

La carte « JOB » demandeurs d'emploi est délivrée par le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis dont le siège se situe à GUESNAIN.

Conditions d'obtention :

- être demandeur d'emploi indemnisé ou non indemnisé,
- ne pas bénéficier d'indemnités supérieures au SMIC net.

Validité :

- valable 31 jours à compter de la première utilisation, semaine, dimanche et jours fériés.
- Délivrance de 4 Cartes par an.

Coût :

- gratuite

Délai d'obtention :

- 1 mois

Formalités :

- Retirer le dossier de demande au Centre Communal d'Action Sociale.
